

I. RUE MAZEL – MONUMENT A LA VICTOIRE

- Point de vente disponible pour : uniquement pour glaces, confiseries, crêpes et gaufres
- Occupation : Du 1er juillet au 31 octobre
- Raccordement électrique : non
- Stationnement : non
- Sécurité : R.A.S
- Implantation d'une terrasse : non
- Redevance minimum : 106 € par mois



II. AVENUE DU SOLDAT INCONNU

- Point de vente disponible pour : out type de vente alimentaire
- Occupation : Du 1er juillet au 31 octobre
- Raccordement électrique : non
- Stationnement : oui
- Sécurité : R.A.S.
- Implantation d'une terrasse : possible
- Redevance minimum : 106 € par mois



ANNEXE – DETAIL DES EMPLACEMENTS

III. RUE DU COLONEL DRIANT

- Point de vente disponible pour : tout type de vente alimentaire
- Occupation : Du 1er juillet au 31 octobre, le soir uniquement
- Raccordement électrique : non
- Stationnement : oui
- Sécurité : R.A.S.
- Implantation d'une terrasse : non
- Redevance minimum : 106 € par mois



IV. PARKING DU 8 MAI (A PROSIMITE DE LA TOUR DU CHAMP)

- Point de vente disponible pour : tout type de vente alimentaire
- Occupation : Du 1er juillet au 31 octobre
- Raccordement électrique : non
- Stationnement : oui
- Sécurité : R.A.S.
- Implantation d'une terrasse : non
- Redevance minimum : 106 € par mois

La vente d'alcool est interdite sur cet emplacement

